



Gratuit

### Informations

Ecole de musique intercommunale

 [0467678768](tel:0467678768)

 [Courriel](#)

**20**  
MAI

**21**  
MAI

# Les Heures musicales

Les Heures musicales sont l'occasion de découvrir les jeunes talents et de soutenir les musiciens en herbe de l'Ecole de musique intercommunale.

 AJOUTER À MON CALENDRIER

A partir d'un répertoire préparé par nos élèves de tous âges, de tous niveaux et de tous instruments et avec la complicité de leur professeur, l'heure musicale est une véritable mise en situation pour les élèves musiciens associée à de nombreux moments d'éducation musicale et de sensibilisation au long de l'année scolaire pour objectif de susciter la rencontre de nouveaux publics par une centralisation régulière en vallée d'Hérault.

 RETOUR À LA LISTE



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 04 67 57 04 50

 CONTACTEZ-NOUS